

EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

A. Arbo, G. Bonnet, B. Poulle, S. Roesch

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes, dont 20 minutes maximum d'exposé, et 10 minutes de questions

Types de sujets donnés : textes d'environ vingt lignes ou vers, à traduire et commenter. Chaque texte est assorti d'un billet de présentation comportant un titre, un éclairage du contexte et quelques mots de vocabulaire traduits.

Modalité de détermination du texte : tirage au sort d'une enveloppe parmi trois proposées.

Ouvrage à disposition du candidat : le livre d'où vient le texte tiré, un dictionnaire de mythologie.

Dans l'ensemble, les prestations des candidats admissibles ont été satisfaisantes ; s'il y a eu plusieurs mauvaises, voire très mauvaises traductions-explications, les notes égales ou supérieures à 15 n'ont pas été rares. Rappelons que le jury évalue l'ensemble de l'oral (introduction, lecture, traduction, commentaire et reprise) ; aucune partie n'est superflue. Ainsi, l'introduction générale, que les candidats n'ont certes pas oublié de faire, est trop souvent la récitation pressée d'une fiche : elle n'est pourtant pas plus une formalité que la lecture du texte, qui, elle aussi, annonce au jury une bonne compréhension ou des contresens catastrophiques. Les candidats sont peu à l'aise avec les nombres (rarement lus correctement) et les abréviations des prénoms romains : même quand ils sont correctement développés, on oublie souvent de les mettre au cas voulu.

La maîtrise du vocabulaire contribue à départager les meilleurs candidats et ceux que leur pratique insuffisante du latin condamne à deviner ou à mendier auprès du jury des mots aussi courants que *quisque*, *suadeo*, *tanquam* ou *gratia*. C'est un autre vocabulaire, moins courant, qui figure sur le billet de tirage, et si le jury ne refusera pas de souffler un mot au candidat qui le demande, il faut savoir que cet aveu d'ignorance – somme toute moins dévastateur d'un contre sens – est enregistré pour ce qu'il est. On regrette enfin, sur cette question, que l'étymologie et les dérivés français ne soient pas mieux employés pour retrouver un sens oublié ou mal connu.

Lors de la traduction, les candidats doivent reprendre les groupes de mots latins pour en donner un équivalent en français. Les meilleures prestations savaient ne reprendre que trois, quatre ou cinq mots (et non pas dix ou vingt !) pour ne donner qu'une traduction (et une seule) : quand un

candidat en donnait deux, trois ou plus, le jury était forcé de ne retenir que la dernière, même si elle était la plus fautive. La traduction doit garder une part importante, en termes de durée, dans l'ensemble de la prestation orale : il convient de ne pas la précipiter.

Le commentaire, enfin, est bien sûr essentiel, et le jury se réjouit qu'aucun candidat n'y ait renoncé. De bons exposés ont souvent racheté une traduction trop faible ; à l'inverse, des explications médiocres ont terni une compréhension correcte du texte. Rappelons que le commentaire doit être structuré ; le jury a entendu avec plaisir d'excellentes explications, linéaires ou composées (il n'y a pas de préférence pour tel ou tel type, répétons-le). En revanche, les candidats, trop souvent, pour occuper les vingt minutes d'exposé (qui ne sont qu'un maximum) ont eu recours au verbiage ou à la paraphrase. Il vaut mieux resserrer un commentaire autour de quelques idées essentielles, en laissant plus de temps pour une reprise, que de répéter compulsivement des remarques sans réelle signification. Trois mots coordonnés ou juxtaposés constituent peut-être un "rythme ternaire" ; mais à quoi sert-il de le dire, si l'on n'en tire aucun parti du point de vue du sens ? Les meilleures explications orales étaient aussi nourries de connaissances historiques précises ; à l'inverse, on découvre parfois d'abominables lacunes dans la culture des candidats. L'histoire de la littérature, des genres littéraires et des idées politiques ou philosophiques éclaire une grande part des textes ; le jury a apprécié, par exemple, un bon exposé sur les enjeux philosophiques d'un passage de Cicéron, au-delà de ses particularités littéraires.

Les questions que le jury pose au candidat à la fin de sa prestation n'ont pas pour but de le mettre en difficulté, mais au contraire de lui faire corriger des erreurs de traduction ou de compléter son commentaire. De bonnes réactions et des réponses pertinentes ont souvent permis de racheter quelque peu un exposé imparfait ; le mutisme ou un flot de paroles incohérentes ne font alors pas bonne impression. Cet entretien a été l'occasion, pour d'excellents candidats, de briller encore davantage ; le jury a eu plaisir à écouter et à récompenser d'une très bonne note ces excellentes prestations, qui, heureusement, n'ont pas été rares.

Liste des textes proposés :

Aulu-Gelle : XV 2, 1-4.

Catulle : VIII ; XXXIV.

César : *Gall.* II 1-2 ; V 8 ; VI 14 ; VII 4 ; 19 ; 63 ; *Ciu.* I 27 ; 34-35 ; 58 ; II 12-13 ; 32 ; III 47 ; 106 ; 110 ; 111.

Cicéron : *Balb.* 22-24 ; *Brutus* XIII 49-51 ; *Cat.* III 11, 26-27 ; *Cum populo...* 19-21 ; *Cum senatui...* 33-34 ; *De domo* 105 ; *De officiis* I 51-52 ; 53-54 ; 77-78 ; 134-136 ; 156-157 ; II 76-77 ; *De oratore* I 64-66 ; II, 22-24 ; III 56-57 ; *De sen.* 19, 71-72 ; *Marcel.* 8-9 ; 21-22 ; 28-30 ; II *Verr.* 4, 99-100.

Horace : *Carm.* II 3, 9-28.

Lucrèce : III 379-399.

Lucain : I 272-291 ; II 286-305.

Ovide : *A.m.* II 2, 21-44 ; *Mét.* X 661-679 ; XIII 455-476 ; 494-515 ; XIV 829-851 ; *Trist.* I 1, 49-72 ; 2, 75-94 ; III 4b, 6-30 ; 10, 1-20 ; V 7, 5-24.

Pétrone : 3-4 ; 37.

Plaute : *Amph.* 188-209 ; *Aul.* 712-729 ; *Men.* 77-101 ; *Merc.* 111-132 ; *Most.* 15-35.

Pline le Jeune : *Ep.* III 1, 1-6 ; 6, 1-5 ; 7, 1-7 ; V 3, 1-5 ; 16, 1-7 ; VIII 23 ; 24, 2-5.

Quintilien : VIII 3, 5-8 ; 12-15 ; 4, 1-3.

Salluste : *Cat.* XXII-XXIII ; XLIII 1-3 ; LIV ; *Jug.* XXII-XXIII ; XXIV, 2-8 ; XLVI.

Sénèque : *Beat.* XVIII : XXII 2-4 ; *Breu.* V ; IX 2-4 ; *Const.* XII 1-2 ; XIV 1-2 ; *De ira* I 20, 1-4 ; *Ep.* 6, 59, 11-12 ; 83, 18-20 ; *Oed.* 1024-1045.

Pseudo-Sénèque : *Octavie* 222-244 ; 273-310 ; 377-396.

Suétone : *Tib.* 68 ; *Cai* 3 ; *Claud.* 2 ; 10, 1-6 ; *Nero.* 26 ; *Galb.* 7 ; 12, 1-4 ; *Tit.* 3-4.

Tacite : *Agr.* IX 2-7 ; *Ann.* I 7, 1-4 ; *Dial.* 6 ; 30-31 ; *Hist.* I 37-38 ; II 49 ; 87.

Térence : *Eun.* 57-76 ; *Phorm.* 91-111.

Tite-Live : I 19 ; 46-47 ; 48 ; II 3 ; 9 ; III 26 ; IV, 2 ; V 42 ; VI 11, 3-7 ; 34, 6-10 ; VII 6, 1-6 ; 30, 1-6 ; XXIII 24 ; XXVII 8.

Valère Maxime : II 8, 2.

Virgile : *Aen.* III 568-587 ; 616-635 ; 639-659 ; VII 5-24 ; 228-248 ; 251-273 ; VIII 154-174 ; 416-434 ; *Buc.* V 20-39 ; 56-75.